

✓ A QUELLES CONDITIONS

- Âge : Avoir 16 ans ou plus
- Être engagé dans un parcours d'insertion et accompagné par un référent emploi /social
- Disposer d'un permis adapté :
 - Né **avant** le 1er Janvier 1988 : pas de conditions
 - Né **à partir** du 1er Janvier 1988 être titulaire du permis AM (ancien BSR)
- Respecter les conditions de mise à disposition (contrat, cahier des charges, contrôles réguliers)

Insert Solutions ACI est une association (loi 1901), déclarée depuis 2000.



Mise à disposition Scooters électriques

INSERT SOLUTIONS

76 Avenue du Sidobre
81 100 Castres
05 63 35 21 43

s.banquet@insert-solutions.fr
www.insert-solutions.fr



MOBILITÉ FACILITÉ



Parce qu'avoir un projet,
c'est aussi pouvoir s'y rendre !
Projet rime avec Mobilité !

C'EST QUOI ?

Un service d'appui à la mobilité pour les personnes engagées dans une démarche d'insertion.

POUR QUI ?

- Bénéficiaires du RSA
- Demandeurs d'emploi orientés par France Travail
- Jeunes en parcours d'insertion accompagné par la MLTS
- Autres

OBJECTIF

Lever un frein à l'emploi/formation grâce à un moyen de déplacement accessible, fiable, adapté et écologique.

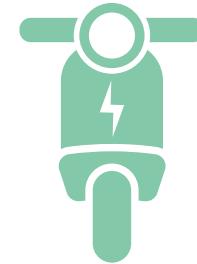
TARIFS SOCIAL

Caution

150€

Location

5€ / semaine



TARIFS AUTRES

Caution

300€

Location

5€ / jour
15€ / semaine
50€ / mois

PROCEDURE



Fiche inscription parcours (annexe 1)
à compléter et à envoyer par mail à
s.banquet@insert-solutions.fr

Convocation du bénéficiaire
Validation des pré-requis

Lecture du cahier des charges

Signature du contrat

Validation des aptitudes à la conduite

Contrôle bimensuel sur RDV

Bilan